



Le château de Fontenay-lès-Briis, entouré d'un parc de 74 hectares, est la propriété de la CGT depuis 1937. Laquelle le loue au comité d'entreprise (CSE) de la RATP dans le cadre d'un bail emphytéotique. Photo Pascal Sittler/REA

Le château de Fontenay-lès-Briis victime d'un bras de fer entre syndicats de la RATP

91 Auparavant destiné à des activités sociales et de loisirs pour les agents, le château de Fontenay-lès-Briis est est fermé depuis 2023. Ses coûts d'entretiens et des travaux sont au cœur de la guerre syndicale. L'avenir du site reste incertain.

de Piffaretti

C'est aujourd'hui un château endormi, ou presque. Nichée dans la vallée de la Creuse, la vaste demeure du 1^{er} siècle de Fontenay-lès-Briis (Indre), à une trentaine de kilomètres au sud de Paris, est fermée depuis 2023... pour cause de conflit : plusieurs syndicats de la RATP, dont le CGT, ont obtenu le château, entouré d'un parc de 74 hectares, est la propriété de la CGT depuis 1937. Laquelle le loue au comité d'entreprise (CSE) de la RATP dans le cadre d'un bail emphytéotique. La bâtisse a longtemps été utilisée pour des activités sociales des agents de la RATP : colonies de vacances, fêtes, concerts ou encore événements familiaux. Mais des désaccords ont surgi sur sa gestion et son utilisation depuis plusieurs années. Le comité d'entreprise de la RATP dans le cadre d'un bail emphytéotique.

en 2002, a en effet modifié la donne. Auparavant dominé par la CGT, le CSE est actuellement aux mains d'une coalition incluant Force ouvrière, l'Unsa et la CFE-CGC. Or ces nouveaux gestionnaires de la vaste demeure estiment que les prestations réalisées au château reviennent trop cher et ont pris la décision de le fermer. « Le château était largement déficitaire, la majorité des agents ne souhaitent pas se rendre dans ce lieu difficilement accessible en transports en commun », assure Laurent Djebali, secrétaire général de FO-RATP. « Si nous allons jusqu'au terme du bail emphytéotique, les dépenses pourraient atteindre, à son terme, dix millions d'euros pour la remise en état complète du château », déplore Laurent Djebali.

Du côté de la CGT, on relativise l'importance des coûts. « Il faut comparer les dépenses de gestion ou d'entretien du château, soit environ 300.000 euros par an, au chiffre

d'affaires du CSE, qui est de 85 millions d'euros annuel, dont 53 millions de contribution patronale », pointe Bertrand Hammache, secrétaire général de la CGT RATP. Ce dernier fait également valoir que « le coût du gardiennage et de l'entretien n'est pas perdu si le site est utilisé. Or le domaine constitue véritablement un bel outil de tourisme social à disposition des travailleurs ». Ce dernier souligne le potentiel du domaine, à proximité de la capitale, avec des capacités d'hébergement d'une soixantaine de personnes et des possibilités de développement d'activités de restauration ou d'accueil. Et dénonce une opération médiatique de FO pour, assure-t-il, « bien se faire voir des agents avant les élections professionnelles ».

« Trouver une porte de sortie », FO réfute tout argument électoraliste. « Nous avons déjà décidé d'un accord de gestion avec l'Unsa et la CFE-CGC pour la prochaine mandature. Nous serons donc majoritaires, la question des élections n'a rien à voir avec tout cela », balaie Laurent Djebali. Quant au chiffre d'affaires du CSE, avancé par la CGT, il précise : « Avec le départ de 20.000 machinistes de la RATP, la contribution patronale est passée de 53 millions à 31 millions et la baisse va continuer à se poursuivre avec les nouvelles privatisations à venir ».

L'une des portes de sortie du conflit serait la résiliation du bail entre la CGT RATP et le comité d'entreprise. C'est ce que réclament les syndicats majoritaires. Mais une nouvelle difficulté apparaît. Selon FO, une indemnité de quatre millions d'euros serait demandée pour rompre le contrat. « C'est une somme totalement disproportionnée », déplore Laurent Djebali. « Pour un tel bien et après vingt ans d'occupation, ce montant de remise en état est normal », juge au contraire Bertrand Hammache. « Il n'est pas ques-

« Le château est un bien exceptionnel pour notre village dont les habitants avaient l'habitude de profiter du parc. Il ne doit pas être la victime collatérale de cette guerre fratricide. »

THIERRY DEGIVRY
Maire de Fontenay-lès-Briis

tion pour nous de récupérer une ruine aux termes du contrat ». Ce dernier précise toutefois que les quatre millions d'euros avancés constituent « une base de discussion ». Pour le moment, une récente réunion entre syndicats, organisée sous l'égide de la direction de la RATP, n'a pas encore permis de rapprocher les points de vue.

Une issue favorable, qu'il s'agisse d'une réouverture par le CSE ou d'un projet associatif, rassurerait en tout cas Thierry Degivry, le maire de la commune. « Le château est un bien exceptionnel pour notre village dont les habitants avaient l'habitude de profiter du parc. Il ne doit pas être la victime collatérale de cette guerre fratricide. Nous sommes bien sûr prêts à aider pour la mise en œuvre de toute solution permettant une réouverture », assure Thierry Degivry. Lequel n'hésite pas à jouer la carte sentimentale : « Je suis d'autant plus attaché à ce lieu que ma mère et mes tantes ont été parmi les premiers à camper dans le parc dans les années 1950. » ■

Paris : trois choses à savoir sur le ballon Generali

75 Attraction touristique et laboratoire volant, l'aéronef du 15^e arrondissement veut rendre la pollution de l'air « visible ».

Adèle Lolsel

Gonflé pour la première fois en 1999, le ballon Generali, qui flotte toujours au-dessus du parc André-Citroën à Paris, devait initialement rester le temps des festivités de l'an 2000. Victime de son succès, le plus grand ballon captif du monde – 35 mètres de haut pour 22,5 mètres de diamètre – s'est finalement inscrit dans le paysage parisien. Depuis, le monument inventé par la PME Aérophile invite chaque année près de 60.000 visiteurs à monter à bord de sa nacelle, grimpant à 150 mètres de hauteur.

Si la vue panoramique qu'offre l'aéronef sur la capitale est peu ou prou la même qu'au début du siècle, lui a bien changé. Longtemps considéré comme une simple attraction touristique, il rassemble désormais de nombreux partenaires afin d'étudier le dérèglement climatique. Dernier arrivé en date, Météo-France : depuis fin mars, l'observatoire météorologique espère préciser sa compréhension du climat au cœur de Paris. Tour d'horizon des missions de ce ballon, devenu, peu à peu, laboratoire volant.

● **IL MESURE LA QUALITÉ DE L'AIR**

Depuis 2013, la nacelle de ce « laboratoire volant » embarque plusieurs capteurs mesurant la qualité de l'air. « Notre aéronef étant électrique et non-polluant, nous savons que nous pourrions étudier – sans fausser les résultats – les particules présentes dans l'air », se remémore Jérôme Giacomoni, cofondateur d'Aérophile. Particules fines, ozone et pollens sont passés au peigne fin sur toute la hauteur, de 150 mètres pour les vols touristiques à 300 mètres pour les rares expéditions scientifiques. « C'est ainsi que nous obtenons des données originales, puisqu'elles révèlent des mesures prélevées dans un air mélangé », se félicite l'autre fondateur Matthieu Gobbi.

A partir de ces résultats et bien d'autres, l'association Airparif – collaborateur du ballon Generali – a notamment pu affirmer en avril dernier qu'en Ile-de-France, « entre 2005 et 2024, les concentrations des polluants de l'air réglementés les plus nocifs pour la santé humaine, à savoir les particules fines (-55 %) et le dioxyde d'azote (-50 %), ont été divisés par deux ». Une avancée en matière de santé publique, puisque la pollution de l'air est responsable de 40.000 décès prématurés chaque année selon Santé publique France.

● **IL ÉTUDIE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE, EN RASSEMBLANT TOUTES LES PARTIES PRENANTES**

Depuis 2024, le ballon Generali mesure également en temps réel les principaux gaz à effet de serre (méthane, dioxyde de carbone et



Le ballon Generali propose aux touristes et riverains de survoler le 15^e arrondissement de Paris, profitant de l'occasion pour réaliser des mesures de la qualité de l'air.

vapeur d'eau). Ce afin d'étudier le dérèglement climatique avec l'ensemble de ses partenaires, dont le CNRS, le Centre européen pour les prévisions météorologiques à moyen terme (ECMWF), le programme européen Copernicus... et Météo-France. Selon les chiffres de ce dernier, le réchauffement climatique a atteint en 2025 +2,5 degrés dans l'Hexagone par rapport à l'ère préindustrielle, dont 1,8 degré est imputé à l'activité humaine. Une mesure qui pourra se préciser grâce au « travail en étroite collaboration » de ce consortium de scientifiques, s'est réjouie Virginie Schwarz, PDG de Météo-France.

En bout de chaîne, l'assureur Generali qui finance l'aéronef gagne à mieux connaître les effets du dérèglement climatique. « Notre enjeu est de mieux prévenir nos assurés grâce aux données, les plus précises possibles, de Météo-France et de ECMWF », pointe Simon Blaquièrre, directeur du Generali Climate Lab, une entité qui anticipe l'évolution des risques climatiques. En 2026, l'assureur compte notamment déployer un « dispositif d'alerte personnalisée » auprès de ses huit millions de clients afin de réduire les dommages liés au réchauffement climatique. Sur la dernière décennie, six milliards d'euros ont été indemnisés chaque année. « Un montant qui augmente de 20 à 30 % tous les dix ans, hors inflation », précise Simon Blaquièrre.

● **IL SENSIBILISE LE GRAND PUBLIC**

C'est l'essence même du ballon Generali, qui avait d'abord cherché à rendre visibles les effets de la pollution atmosphérique auprès de ses visiteurs : « Une couche orangée se devine depuis l'aéronef lorsque l'air est pollué », en veut pour preuve Matthieu Gobbi.

Sa nouvelle mission d'alerte sur le dérèglement climatique le pousse à afficher, depuis 2024 sur la toile de l'aéronef, l'état du réchauffement climatique à l'échelle du monde et de l'Europe : +1,47 et +2,6 degrés respectivement. Et depuis fin mars 2026, un troisième panneau LED présente le niveau de la France (+2,5 degrés). Des chiffres à mettre en relief avec l'objectif fixé par l'accord de Paris, à +1,5 degré d'ici à la fin du siècle. ■

ENARIAT AVEC LA CCI PARIS-ÎLE-DE-FRANCE

3 % +0,3 POINT

chômage en Essonne

L'évolution du taux de chômage en Essonne entre le T3-2025 et le T4-2025.

8 +0,8 POINT

taux de chômage entre le T4-2024 et le T4-2025

L'évolution du taux de chômage en Essonne entre le T4-2019 (dernier trimestre avant la crise sanitaire) et le T4-2025.